

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES TROIS MOIS CLOS LE 30 JUIN 2022

# TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre
B. Analyse budgétaire
C. Utilisation des crédits parlementaires
D. Dépenses d'immobilisations corporelles
E. Sommaire de l'état de la situation finacière
F. Risques et stratégies d'atténuation
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes
Déclaration de responsabilité de la direction9
État de la situation financière
État des résultats et de l'excédent accumulé
État de la variation des actifs financiers nets
État des flux de trésorerie
Notes afférentes aux états financiers trimestriels

## RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES TROIS MOIS CLOS LE 30 JUIN 2022

Les résultats financiers pour la période de trois mois clos le 30 juin 2022 ont résulté en un surplus de 44,5 M\$. Ce surplus s'explique principalement par un excédent en immobilisations de 43,3 M\$ surtout en raison d'un gain sur cession de 28,3 M\$ pour la disposition d'une propriété aux plaines LeBreton en avril 2022, ainsi que par une différence temporelle entre les crédits parlementaires pour les immobilisations perçus et la dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de 14,6 M\$. De plus, la CCN a reçu 0,7 M\$ pour un règlement lié aux clauses restrictives de la transaction Alta Vista.

## A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont augmenté de 29,2 M\$, ou 283,5 %, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- L'augmentation du gain sur cession de 28,3 M\$, par rapport à zéro l'année précédente;
- L'augmentation des revenus d'intérêts de 1,0 M\$, ou 200,8 % pour atteindre 1,5 M\$;
- L'augmentation des recouvrements de 0,5 M\$, ou 68,0 % pour atteindre 1,3 M\$;
- L'augmentation des frais d'accès aux usagers de 0,1 M\$, ou 17,8 % pour atteindre 0,7 M\$.

#### Partiellement contrebalancé par:

• La diminution des autres revenus de 0,8 M\$, ou 39,0 % pour atteindre 1,2 M\$.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 0,8 M\$, ou 2,5 %, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 1,0 M\$, ou 4,2 %, pour atteindre 25,0 M\$;
- La planification à long terme a augmenté de 0,1 M\$, ou 7,3 %, pour atteindre 1,2 M\$.

#### Partiellement contrebalancé par:

• Les services internes ont diminué de 0,3 M\$, ou 3,1 %, pour atteindre 7,8 M\$.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires était le même qu'à la même période l'an dernier, s'établissant à 39,0 M\$. Les résultats par les principales catégories de crédits parlementaires sont comme suit :

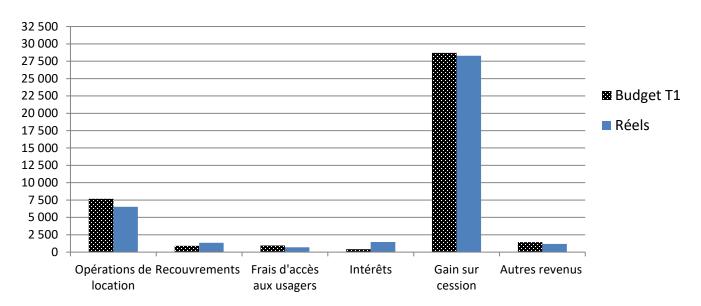
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 1,2 M\$, ou 6,8 %, pour atteindre 19,0 M\$;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont diminué de 1,2 M\$, ou 5,5 %, pour atteindre 20,1 M\$.

#### B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2022-2023 comprend des éléments non-récurrents tels que les gains sur cession, les contributions et recouvrements liés au projet du parc riverain de la berge sud, aux initiatives des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 30,1 M\$ comptabilisés à la fin du premier trimestre, soit 62 % du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 9,4 M\$ ou 24,0 % du budget annuel au 30 juin 2022.

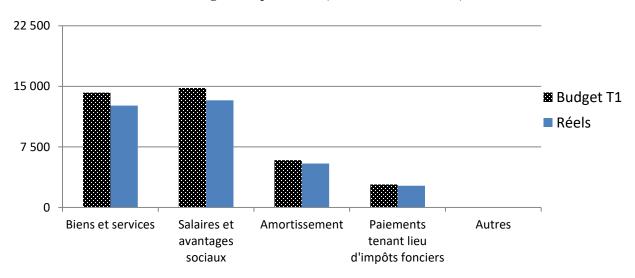
Le graphique suivant fournit les détails des revenus cumulatifs de 39,5 M\$ en date du premier trimestre comparativement au budget de 40,1 M\$. Les opérations de location, les gains sur cession, les frais d'accès aux usagers et les autres revenus sont inférieurs au budget, tandis que les revenus d'intérêts et les recouvrements sont conformes au budget.

## Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation cumulatives de 34,1 M\$ en date du premier trimestre comparativement au budget de 37,7 M\$. L'écart favorable est principalement attribuable à un surplus de 1,6 M\$ en biens et services, aux épargnes salariales de 1,5 M\$ réalisées à ce jour en raison de postes vacants et à un surplus de 0,4 M\$ de l'amortissement.

## Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



#### C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisation corporelle et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a reçu 39,0 M\$, ou 20,0 % de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 30 juin 2022. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ici-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

#### Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2023
Crédits pour les charges d'exploitation	83 720	18 969	22.7%	_	64 751
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	-	-
sous-total	83 720	18 969	22.7%	1	64 751
Crédits pour les immobilisations					
corporelles	111 341	19 585	17.6%	-	91 756
Appropriations différées	-	490	-	1	-
sous-total	111 341	20 075	18.0%	-	91 756
Total	195 061	39 044	20.0%	-	156 507

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 juin 2022 (note 8).

### D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Pour les trois mois clos le 30 juin 2022 (en milliers de dollars)	Réel
Routes et ponts	
Réfection du pont Champlain	269
Propriétés historiques	
Résidences officielles	666
Propriétés locatives	340
Mise en valeur de propriétés	
Réaménagement des plaines LeBreton	108
Actifs verts	
Réaménagement de la pointe Nepean, programme de	
réfection, parc de la Gatineau	3 751
Autres projets	
Frais de gestion de projets, installations récréatives	2 431
Équipement	23
Acquisitions de biens immobiliers	
Provenant des fonds ségrégués du fonds d'acquisition et	
d'aliénation	11

Total réels 2022-2023 T.1	7 599
Total réels 2021-2022 T.1	32 153
Variance	24 554

Budget 2022-2023	185 381
% atteint	4%
% Engagements	35%

## E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 336,2 M\$ au 30 juin 2022, soit une augmentation de 37,0 M\$ ou 12,4 % par rapport à 299,2 M\$ au 31 mars 2022, principalement en raison d'une augmentation de 60,7 M\$ des investissements et de 10,0 M\$ de la trésorerie et équivalents de trésorerie, en partie contrebalancé par une réduction des créances de 32,0 M\$ principalement en raison des crédits parlementaires comptabilisés à la fin d'année et reçus lors du premier trimestre.

Les passifs s'établissaient à 216,6 M\$ au 30 juin 2022, soit une diminution de 0,4 M\$ ou 0,2 % par rapport à 217,0 M\$ au 31 mars 2022.

Les actifs non financiers se chiffraient à 781,1 M\$ au 30 juin 2022, une augmentation de 7,1 M\$ ou 0,9 % par rapport à 774,0 M\$ au 31 mars 2022, reflétant principalement des augmentations des immobilisations corporelles nettes de l'amortissement en raison de l'avancement des projets en immobilisations financés par le Budget 2020.

### F. Risques et stratégies d'atténuation

La CCN identifie, gère et atténue les risques auxquels elle est exposée en adoptant un cadre intégré de gestion, qu'elle applique à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise s'intègre au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir son profil de risque. Cet exercice aide la société d'État à identifier ses principaux risques d'entreprise ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces risques d'entreprise sont suivis de près tout au long de l'exercice, et il est rendu compte au conseil d'administration, tous les trimestres, des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation.

La CCN cherche constamment à améliorer son cadre de gestion des risques et à mettre à profit une information plus complète sur les risques pour prendre des décisions. Elle peut ainsi prendre des mesures adéquates pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation nécessaires et conserver sa résilience.

Pour la période de planification de 2022-2023 à 2026-2027, la CCN a identifié trois grands risques d'entreprise, soit la capacité, la sûreté et la sécurité; et la modernisation des pouvoirs.

#### Capacité

Les risques liés à la capacité concernent l'aptitude de la CCN à maintenir des ressources financières et humaines adéquates pour être résiliente dans un milieu opérationnel changeant; mener ses activités efficacement; et gérer ses biens adéquatement.

Pour atténuer ces risques, la CCN poursuit sa collaboration avec ses partenaires gouvernementaux dans le but de trouver des solutions de financement durables et à long terme pour que ses propriétés demeurent sûres, résilientes et agréables pour les générations actuelles et futures dans la région de la capitale nationale. En outre, elle continue de chercher des gains d'efficacité et d'envisager des mesures de limitation des couts, notamment au moyen de l'examen systémique de l'affectation des ressources et de la réaffectation des fonds disponibles aux priorités organisationnelles, afin de relever les défis liés à ses crédits de fonctionnement.

En ce qui concerne la capacité en ressources humaines, la CCN compte attirer les talents et de les retenir en promouvant un milieu de travail attrayant, diversifié et inclusif.

#### Sécurité

Les risques liés à la sécurité concernent la détérioration des actifs de la CCN en raison du report de leur entretien ou de l'insuffisance des fonds pour appuyer la détermination des priorités en matière d'entretien et de rénovation, une situation qui pourrait créer des problèmes de santé et de sécurité. Ce risque a également été mentionné dans le rapport d'examen spécial de 2017 du BVG. Au cours de l'exercice 2021-2022, les mesures d'atténuation à cet égard ont compris l'achèvement des travaux visant les actifs qui devaient absolument être réparés afin qu'ils soient de nouveau en « bon » état, compte tenu des crédits parlementaires reçus en mai 2020. Au cours des deux premières années de mise en œuvre des priorités, la CCN a financé des projets de remise en état pour plus d'une centaine de ses actifs. Précisons toutefois que les crédits additionnels n'ont servi à financer aucun projet de restauration du portefeuille des résidences officielles. Par conséquent, ces résidences continuent de se détériorer à un rythme inacceptable.

Parmi les autres mesures d'atténuation de cette catégorie, citons la mise en œuvre continue d'un programme pluriannuel d'inspection par étapes de l'état des actifs, et l'amélioration de la collecte et de la gestion des données sur l'état de ces actifs. La CCN a de plus commencé à s'attaquer aux impacts du climat sur ses propriétés et à la détermination en temps voulu de ses besoins et interventions futurs en la matière.

Ces mesures appuient plus avant l'intégration cohérente de la planification, de l'affectation des ressources et de la réalisation des projets du portefeuille. La CCN pourra ainsi gérer efficacement le risque que ses actifs se détériorent, et veiller à ce que les terrains et autres actifs du gouvernement fédéral satisfassent aux besoins de la population et reflètent, en les respectant, l'importance, l'environnement naturel et le patrimoine de la capitale nationale.

#### G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

En mai 2020, la CCN a accueilli favorablement l'allocation de crédits supplémentaire destiné à répondre aux besoins urgents en matière de santé et de sécurité des actifs de la CCN. L'année financière 2022-2023 est la troisième année de ce programme triennal de 173,6 millions de dollars. Avec cet investissement, la CCN poursuivra le travail commencé grâce au financement du budget de 2018 pour combler le déficit d'entretien différé de la société.

Au cours du premier trimestre 2022-2023, la CCN a annoncé le départ de son vice-président Direction des services généraux et chef des services financiers. La CCN a également annoncé la nomination d'un nouveau vice-président, Direction des affaires publiques, juridiques et d'entreprise, ainsi qu'un nouveau vice-président, Direction de l'immobilier et du développement.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours des trois mois clos le 30 juin 2022.

États financiers non audités Pour les trois mois clos le 30 juin 2022

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément

à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des

sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation

d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres

renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une

image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour

les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,

W M

Le Vice-président, Services généraux et Chef des services financiers par intérim,

Camerin

Tobi Nussbaum

Nancy Martel

Ottawa, Canada Le 23 août 2022

## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

(en milliers de dollars)

	30 juin 2022	31 mars 2022
A COPIEC LIBIA NOTED C		
ACTIFS FINANCIERS	210 221	200 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	219 221	209 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	5 982	5 964
Créances	10 511	42 556
Placements (note 3)	100 449	39 701
Actifs destinés à la vente	-	1 744
	336 163	299 169
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	21 635	21 328
Train léger sur rail (note 4)	2 201	2 195
Provision pour assainissement environnemental	75 143	74 003
Revenus reportés (note 5)	95 055	96 073
Avantages sociaux futurs	10 491	10 898
Autres passifs	12 038	12 464
•	216 563	216 961
ACTIFS FINANCIERS NETS	119 600	82 208
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 6)	770 477	767 608
Frais payés d'avance	6 384	2 194
Autres actifs non financiers	4 250	4 220
Tractos actis non initatoleis	781 111	774 022
EXCÉDENT ACCUMULÉ	900 711	856 230

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration,

La présidente du Comité d'audit,

Marc Seaman Tanya Gracie

## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)

Pour les trois mois clos le 30 juin (en milliers de dollars)

	2022-2023 Budget annuel	2022 Réel	2021 Réel
	(note 2)		
REVENUS			
Opérations de location et servitudes	30 720	6 522	6 477
Recouvrements	3 633	1 332	793
Frais d'accès aux usagers	3 755	696	591
Intérêts	1 668	1 459	485
Gain sur la cession d'actifs destinés à la vente	28 700	28 256	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	39	-
Autres revenus	19 249	1 191	1 953
	87 725	39 495	10 299
CHARGES (note 7)			
Planification à long terme	9 258	1 225	1 142
Intendance et protection	104 431	25 007	23 992
Services internes	37 151	7 826	8 080
	150 840	34 058	33 214
Surplus (Déficit) avant le financement du gouvernement du			
Canada	(63 115)	5 437	(22 915)
Financement du gouvernement du Canada			
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	83 720	18 969	17 759
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	111 341	20 075	21 236
	195 061	39 044	38 995
Excédent de la période	131 946	44 481	16 080
Excédent accumulé au début de la période	873 428	856 230	771 152
Excédent accumulé à la fin de la période	1005 374	900 711	787 232

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NEIS (NON AUDITÉ)

Pour les trois mois clos le 30 juin (en milliers de dollars)

2022-2023	2022	2021
Budget annuel	Réel	Réel
(note 2)		
131 946	44 481	16 080
(181 791)	(8 318)	(32 122)
23 418	5 444	5 273
(28 700)	(39)	-
-	51	46
30 000	39	-
	(46)	(46)
(157 073)	(2 869)	(26 849)
-	(4 190)	(1 702)
135	(30)	44
135	(4 220)	(1 658)
(24 992)	37 392	(12 427)
72 710	82 208	41 942
47 718	119 600	29 515
	Budget annuel (note 2)  131 946  (181 791) 23 418 (28 700) - 30 000 - (157 073)  - 135 135 (24 992)  72 710	Budget annuel       Réel         (note 2)       131 946       44 481         (181 791)       (8 318)         23 418       5 444         (28 700)       (39)         -       51         30 000       39         -       (46)         (157 073)       (2 869)         -       (4 190)         135       (30)         135       (4 220)         (24 992)       37 392         72 710       82 208

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Pour les trois mois clos le 30 juin (en milliers de dollars)

	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	20 251	23 933
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	6 056	5 403
Rentrées de fonds provenant des autres activités	2 185	4 342
Paiements aux fournisseurs	(20 360)	(16 981)
Paiements aux employés	(13 519)	(13 327)
Intérêts reçus	1 145	629
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(4)	(29)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(4 246)	3 970
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	51 585	21 236
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(6 473)	(31 133)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	30 039	-
Déboursés pour l'assainissement environnemental	(67)	(370)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités		
d'investissement en immobilisations	75 084	(10 267)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Rentrées de fonds pour le Fonds « Chambers Building »	12	3
Acquisition de placements	(60 821)	(30 341)
Encaissement de placements	6	261
Flux de trésorerie affectés aux activités de placement	(60 803)	(30 077)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	10 035	(36 374)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	215 168	192 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	225 203	155 769
Représentés par :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	219 221	150 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	5 982	4 864
	225 203	155 769

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Pour les trois mois clos le 30 juin 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des évènements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

## 2. Conventions comptables importantes

#### MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2022 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

#### Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

Pour les trois mois clos le 30 juin 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2022-2023, présentées dans le *Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

## 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

#### A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 219,2 millions de dollars (209,2 millions au 31 mars 2022) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,6 % (0,8 % au 31 mars 2022).

#### **B. PLACEMENTS**

Au 30 juin 2022, les placements de portefeuille à court terme incluent des certificats de placement garanti totalisant 70,0 millions de dollars (aucun au 31 mars 2022) à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 1,8 %.

Au 30 juin 2022, les placements de portefeuille à long terme incluent des titres de gouvernements provinciaux et un certificat de placement garanti totalisant 30,4 millions de dollars (39,7 millions au 31 mars 2022) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,1 % (1,3 % au 31 mars 2022).

	30 juin 2022		31 mars 2022	
	Cours du			Cours du
	Coût amorti	marché	Coût amorti	marché
Gouvernements provinciaux	10 449	9 854	9 701	9 454
Certificats de placement garanti	90 000	90 000	30 000	30 000
	100 449	99 854	39 701	39 454

#### C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 juin 2022, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 216,5 millions de dollars (144,7 millions au 31 mars 2022) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

Pour les trois mois clos le 30 juin 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

	Intérêts			
	31 mars 2022	2022-2023	30 juin 2022	
TLR Phase 1 - Dépôt de garantie	185	1	186	
TLR Phase 1 - Dépôt d'exécution	1 386	5	1 391	
	1 571	6	1 577	
Fonds « Chambers Building »	4 393	12	4 405	
Total	5 964	18	5 982	

## A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Le tableau ci-dessus présente les soldes pour les deux projets du TLR ainsi que les intérêts gagnés durant la période.

Le poste de passifs « Train léger sur rail » qui représente les phases 1 et 2 du projet TLR totalise 2,2 millions de dollars (2,2 millions au 31 mars 2022).

#### B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN. Un passif connexe est comptabilisé et inclus au poste « Autres passifs ».

### 5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2022	31 mars 2022
Revenus de location reportés	9 699	9 914
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	20 088	20 037
Autres revenus reportés	65 268	66 122
	95 055	96 073

Pour les trois mois clos le 30 juin 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0 %, 4,27 %, 6,01 % et 6,5 %. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,1 million de dollars (0,1 million au 30 juin 2021) ont été constatés aux résultats.

Les revenus de servitude et permission d'occuper reportés correspondent principalement à des revenus de servitude de 9,1 millions de dollars (9,1 millions au 31 mars 2022) et des permissions d'occuper de 1,1 million de dollars (1,3 million au 31 mars 2022) provenant du TLR phase 1 et 2. Les revenus de permission d'occuper reportés seront constatés aux résultats sur une durée approximative de 5 ans alors que les revenus de servitude seront constatés sur une période de 99 ans. La majorité des autres revenus de servitude reportés seront constatés sur une période de 49 ans.

Les autres revenus correspondent principalement à une contribution de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 31,5 millions de dollars (32,0 millions au 31 mars 2022) pour les travaux de rénovations du nouveau siège social de la CCN qui devraient être terminés d'ici 2026, une contribution de la Ville d'Ottawa de 21,8 millions de dollars (21,9 millions au 31 mars 2022) pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud qui est constatée selon l'achèvement des travaux et devraient être terminés d'ici 2025, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 4,3 millions de dollars (4,3 millions au 31 mars 2022) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, ainsi qu'une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 3,6 millions de dollars (3,6 millions au 31 mars 2022) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025.

Pour les trois mois clos le 30 juin 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## **6.** Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	30 juin 2022	31 mars 2022
Terrains <sup>1</sup>	345 515	892	-	346 407	-	-	-	0	346 407	345 515
Immeubles et infrastructures <sup>2</sup>	938 984	7 409	47	946 346	524 432	4 898	42	529 288	417 058	414 552
Améliorations locatives	15 162	-	-	15 162	11 962	48	-	12 010	3 152	3 200
Matériel <sup>2</sup>	23 854	17	44	23 827	19 513	498	44	19 967	3 860	4 341
	1 323 515	8 318	91	1 331 742	555 907	5 444	86	561 265	770 477	767 608

<sup>1.</sup> Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2022) d'expropriation foncière non réglée.

<sup>2.</sup> Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel incluent 42,2 millions de dollars (34,5 millions au 31 mars 2022) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

Pour les trois clos le 30 juin 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

	150 840	34 058	33 214
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		51	46
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	11 411	2 693	2 832
Amortissement	23 418	5 444	5 273
Salaires et avantages sociaux	59 142	13 260	12 676
Biens et services	56 869	12 610	12 387
	(note 2)		
	Budget annuel	30 juin 2022	30 juin 2021
	2022-2023		

Pour la période close le 30 juin 2022, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 80 385 dollars (22 893 dollars en juin 2021). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

. . . . . . . . . .

## 8. Crédits parlementaires

	30 juin 2022	30 juin 2021	
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation <sup>1</sup>			
Montant reçu durant la période	18 969	17 759	
	18 969	17 759	
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles <sup>2</sup>			
Montant reçu durant la période	19 585	21 236	
Montant différé de l'exercice précédent	490	-	
	20 075	21 236	
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	39 044	38 995	

<sup>1.</sup> En date du 30 juin 2022 et 2021, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2023 et 2022 totalisaient 75,9 millions et 71,0 millions de dollars respectivement.

<sup>2.</sup> En date du 30 juin 2022 et 2021, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2023 et 2022 totalisaient 78,3 millions et 84,9 millions de dollars respectivement.